



AXWAY

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LES ÉCHOS DE SEPTEMBRE 2024

NEWS

JO DE PARIS 2024 BILAN

Les JO qui se sont déroulés du 26/07 au 11/08 à Paris ont été couronnés de succès pour les français, pas moins de **64 médailles** obtenues (16 Or, 26 Argent et 22 en Bronze) soit presque le double que Tokyo.

Les JO paralympiques se sont terminés le 8 septembre et ne sont pas en reste, c'est près de **75 médailles** déjà acquises (19 Or, 28 Argent et 28 en Bronze).

Suite à la communication des RH avant les jeux, nous avons pu remarquer que les salariés ont privilégié le télétravail durant cette période comme dans de nombreuses entreprises de la région.

Merci à tous ces athlètes de nous avoir fait rêver !

La France a également montré sa capacité à organiser de grands événements en toute sécurité et sur ce point aussi c'est une victoire.

ACTU SOCIALE



ACCORD EGALITE ET QVT RENTREE SCOLAIRE !

Nous espérons que vous avez été nombreux à bénéficier du dispositif à l'article 6.6 « **Rentrée scolaire** » de l'accord d'entreprise en faveur de « **l'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et sur la Qualité de Vie au Travail** ».

Comme vous le savez, grâce à cet accord, AXWAY autorise les salariés qui ont des **enfants scolarisés** de la maternelle à la classe de sixième incluse de pouvoir **aménager leur horaire de travail**. Il n'y a **pas eu de mail relatif** à cet aménagement, sans doute en raison de la souplesse accordée sur le télétravail par Axway dans le cadre des JO.

Accès à [l'accord égalité professionnelle](#).

MERCER C'EST L'ENFER ! ÇA CONTINUE...

Toujours plus de salariés nous parlent des problèmes rencontrés avec notre mutuelle et toujours peu de retour de Mercer sur les réclamations ouvertes, dont certaines depuis juin !



Nous avons d'ailleurs écrit un article sur [Jive](#) sur la page Ensemble.

Retrouvez le lien vers l'article : [ici](#)

Récemment Axway a publié le premier bilan de Mercer sur les premiers mois et force est de constater que nous ne sommes pas du tout d'accord avec le bilan assez positif qui est dressé.

Retrouvez le lien vers l'article : [ici](#)

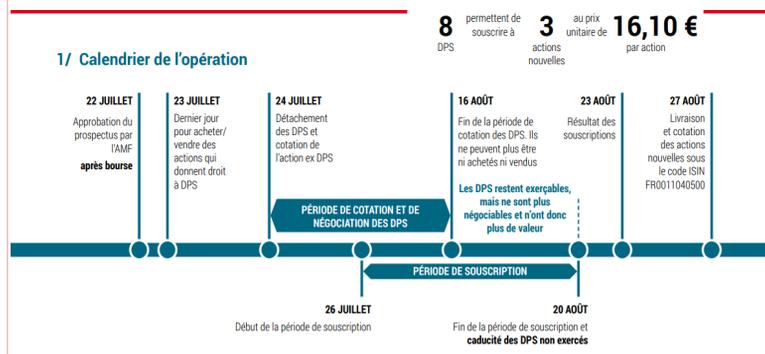
Mercer doit rencontrer prochainement les membres de la commission santé et sociale dont le groupe Ensemble ne fait malheureusement pas partie. Mais nous vous tiendrons informé du résultat de cette rencontre car nous voulons des réponses.

Cependant, il est du devoir d'Axway d'aider les salariés rencontrant des difficultés avec ce nouveau gestionnaire, vu que ce choix de Mercer nous a été imposé !

On nous a vendu du rêve, nous continuerons à nous battre tant qu'une réponse satisfaisante ne sera pas apportée à tous les salariés faisant face à des difficultés !

AUGMENTATION DU CAPITAL : IMPACT SUR LES ACTIONS

Suite au rachat de SBS, Axway a lancé une augmentation de capital de plus de 130 millions pour financer en partie cet achat. Chaque salarié avait le choix de pouvoir acheter de nouvelles actions à un prix inférieur à celui du marché soit 16,10€ à hauteur de 3 nouvelles actions pour 8 déjà possédées. De nombreux salariés ont regretté que cette possibilité soit lancée



pendant la période estivale et certains ont loupé la date butoir qui avait lieu en plein mois d'août.

Nous n'avons pas voulu influencer votre choix quant à la décision à prendre, mais nous ne sommes pas certains que les salariés seront les gagnants de cette campagne !



POSTE DE BUC : QUEL AVENIR ?

Selon les dernières informations que nous avons, le poste tel qu'il existe actuellement est voué à disparaître dans un avenir proche. Nous continuons à suivre ce point de près, le groupe Ensemble a d'ailleurs mis un point au prochain CSE de septembre.

Des réunions de groupe et individuelles ont à priori commencé avec les salariées concernées.

Quelles sont les opportunités de reconversion au sein d'Axway ?

Des négociations financières pour quitter l'entreprise vont-elles avoir lieu ? Des possibilités de reclassement chez Sopra sont-elles étudiées ? Autant de questions pour le moment sans réponses qui justifient notre inquiétude et notre engagement.

Nous sommes derrière vous Mesdames ! (eh oui pas d'hommes Bucs chez Axway).



PROJET P3

ESSAI TRANSFORMÉ LE 2 SEPTEMBRE !

AXWAY-SBS désormais unies. *Today is Day One - Aujourd'hui est le "Premier Jour"* C'est ainsi que le nouveau Chief Executive Office (CEO) d'Axway Monsieur ROYER a commencé son message pour annoncer l'union des deux sociétés.

SBS et AXWAY forment un groupe à la tête duquel on retrouve Monsieur DONOVAN et Monsieur BIERRY, Directeur Général adjoint du groupe.



Today is Day One

La première réunion générale du groupe le jeudi 5 septembre dernier, a suscité de nombreuses questions qui sont restées en suspens. Quel sera l'effectif du groupe dans les mois à venir ? A quel moment arriveront les salariés de SBS qui sont censés faire le grand saut ? Qu'advient-il de ceux qui ne sont pas de la fête ? Et les salariés Axway, tous vont continuer le voyage ?

Si les trois intervenants ont insisté sur le fait que, Axway et SBS ont deux missions distinctes, il n'en demeure pas moins que le voyage dans lequel les salariés d'Axway et SBS viennent de prendre part n'est pas sans embûches et contraintes comme les postes en doublon, le remboursement du crédit qu'Axway vient de contracter... M. DONOVAN se souvient-il d'avoir prononcé au CSE d'avril : « *l'attrition se fera naturellement* ». Il n'y aura pas de départs forcés avait ajouté Mme FOUGERAT. La CFDT tâchera de leur rappeler ces propos car lors de récents échanges avec SBS, nous n'avons pas eu le même son de cloches. Il semblerait que de nombreux salariés sont déjà poussés vers la sortie. La vigilance est de mise !

REFORME DES RETRAITES:

QUELS CHANGEMENTS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ?

Depuis le 1er septembre 2023, le système des retraites s'est endurci, mais, comme l'avait revendiqué la CFDT, quelques mesures de solidarité pour les « assurés fragiles » ont finalement été conservées ou élargies. La matinée organisée par la CFDT Île-de-France, le 28 mai, a permis de les passer en revue.

Le départ en retraite à 62 ans au taux maximum de 50 % est maintenu pour les bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), les assurés avec un taux d'incapacité permanente de 50 %, les personnes en situation d'inaptitude et les bénéficiaires d'une pension d'invalidité.

« Le dispositif de retraite anticipée pour les bénéficiaires d'une rente suite à un accident du travail ou une maladie profession-

nelle avec incapacité permanente est aussi assoupli », souligne une militante en charge du pôle retraites au Syndicat francilien des agents de la Sécurité sociale.

Les travailleurs avec un taux d'incapacité supérieur ou égal à 20 % pourront ainsi partir en retraite à 60 ans et, nouveauté, à 62 ans pour ceux dont le taux est compris entre 10 % et 19 %. Les conditions d'accès à la retraite anticipée des travailleurs handicapés (Rath) à 55 ans sont assouplies, notamment le taux d'incapacité nécessaire pour saisir la commission au moment du départ à la retraite, qui permet une validation rétroactive de trimestres en situation de handicap, qui a été abaissé de 80 % à 50 %.

La double condition de trimestres cotisés et validés en situation de handicap est également supprimée, pour ne conserver que la condition de trimestres cotisés.

Calendrier du dialogue social dans l'entreprise

CSE Ordinaire	Le 24 septembre 2024
Groupe de travail, Négociations	Le 11 septembre 2024

Adressez questions et suggestions à vos élus CFDT

Chantal PIERREVIL	DS, RS CFDT au CSE, Conseiller du salarié
Angélique ROUZÉ	Élue titulaire au CSE
Luc GEOFFRAY	Élu titulaire au CSE
Christelle VIEIRA	Élue suppléante au CSE